

## Pourquoi refuser le Linky

**Aucune étude d'impact sanitaire prouvant l'innocuité du CPL n'a été réalisée à ce jour dans le monde.**

**Nous le rappelons aucunes études d'expositions chroniques aux fréquences intermédiaires en champs proche (20 à 30 cm) n'a pas été réalisées.**

Demain ErDF pour apporter des améliorations techniques sera susceptible de passer du CPL bas débit en haut débit (fréquence en MHz) notamment par le fait qu'on a besoin d'augmenter les fréquences lorsqu'il y a plus de données collectées à transmettre. Il est sûr que demain ceci sera le cas avec l'internet des objets car l'interface du Linky est prévue pour communiquer avec les objets connectés du web.

C'est le même principe que pour la téléphonie mobile.

On est passé de la 3G, à la 4G puis en 2020 la 5 G sera déployée, et ceci pour plus de volume d'informations à envoyer rapidement.

La pollution électromagnétique déjà importante et omniprésente : (téléphonie mobile, wifi etc.... ) va exploser dans les années à venir, le Linky n'est pas le seul équipement qui va générer des radiofréquences à l'ensemble de la population Française, d'autres dispositifs de comptages communicants par ondes vont nous être imposés, il s'agit pour les 11 millions d'abonnés au Gaz de compteurs Gazpar fonctionnant à une fréquence de 868 M HERTZ, les capteurs pour le chauffage dans les appartements des immeubles collectifs, les radio modules pour l'eau, idem pour leurs fréquences. L'ensemble de la population va donc servir de cobayes, puisque aucunes études sanitaires n'ont été réalisées.

Philippe Lorme